Le magazine de l'Entraide Protestante Suisse | No 01/Février 2024

AGIR

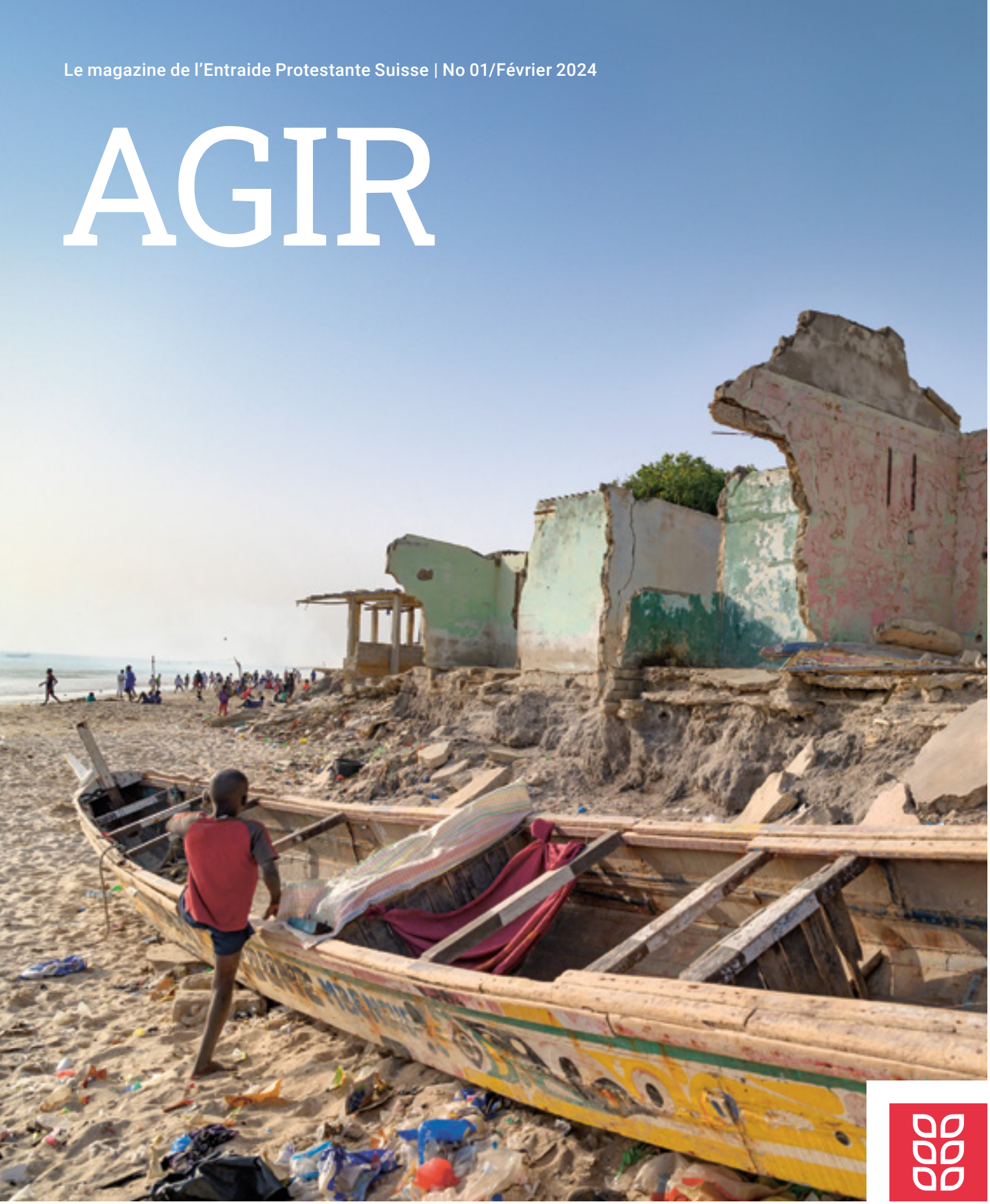

EPER
Pain pour le prochain.

Campagne œcuménique : ensemble contre la crise climatique

Femmes afghanes en Suisse
L'espoir d'un avenir sûr

Les sans-papiers
Essentiels mais bannis

3 À LA UNE
Ukraine : deux ans de guerre

4 AIDE HUMANITAIRE
Syrie : dans l'œil du cyclone géopolitique

6 DOSSIER
Crise climatique : changer notre manière de penser

La Suisse ayant contribué à la crise climatique, elle doit assumer ses responsabilités. Faire preuve de solidarité envers les personnes précarisées est essentiel, mais changer notre manière de penser aussi. La Campagne œcuménique 2024 nous montre ce que nous pouvons faire.

15 EN BREF

16 POLITIQUE
Femmes afghanes : quelle réalité ?

18 PROJET SOUS LA LOUPE
Les sans-papiers : essentiels mais bannis

21 BONNES NOUVELLES

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous avez sûrement déjà entendu cette citation du poète suisse Jeremias Gotthelf : « C'est à la maison que doit commencer ce qui illuminera la patrie. » Elle semblera peut-être dépassée et moralisatrice aux générations actuelles. Toutefois, mise en lien avec les changements climatiques et la question qui revient souvent dans ce contexte, soit : « Que peut faire la ‹ petite Suisse ›, que peut faire chacune ou chacun d'entre nous pour freiner le réchauffement de plus en plus rapide et menaçant de notre planète ? », cette citation reste brûlante d'actualité. Bien sûr, les principaux émetteurs et émettrices de CO_2, comme la Chine ou les États-Unis, ainsi que les milieux politiques et économiques, doivent enfin prendre des mesures efficaces et durables contre la crise climatique. Cependant, ce constat ne nous décharge pas de la responsabilité de réduire notre propre empreinte écologique. « Seul·e, que peut-on faire ? » C'est à cet argument trop volontiers invoqué pour mettre en lumière notre soi-disant impuissance que cherche à répondre la Campagne œcuménique 2024 de l'EPER et d'Action de Carême, qui est, cette année encore, consacrée à la justice climatique. Vous en apprendrez davantage à ce sujet dans le dossier de ce numéro (pages 6–14).

Les changements climatiques ne sont pas l'unique cause d'inquiétude : l'éclatement de nouveaux conflits armés aussi. Si des conflits comme la guerre en Ukraine ou en Israël/Palestine font constamment les gros titres, d'autres foyers de crise sont à peine évoqués dans les médias. Par exemple la Syrie, qui subit une guerre civile entretenue par des intérêts géopolitiques et qui a subi, il y a un an, un violent séisme. La situation dans la région de Tal Rifaat est emblématique des immenses défis auxquels le pays et sa population sont confrontés. Notre reportage (pages 4–5) montre le soutien à la reconstruction des infrastructures essentielles que l'EPER fournit sur place.

Je vous recommande également de lire l'article sur les Permanences volantes (pages 18–20). Depuis 20 ans, à Genève, ce programme de notre Siège romand soutient les personnes migrantes en situation de précarité.

Meilleures salutations,

B. DuPasquier
Bernard DuPasquier
Directeur a. i.

Photo de couverture : Christian Bobst

Impressum
Le magazine de l'Entraide Protestante Suisse paraît quatre fois par année *Tirage édition française* 20 000 exemplaires *Rédaction* Daniel Tillmanns *Rédaction photo* Ester Unterfinger *Traduction* EPER *Correction* Nathalie Hellen *Concept graphique* Agence Crafft *Mise en page* Stefan Schaer *Impression* Druckerei Kyburz *Papier* Nautilus SuperWhite FSC *Abonnement* CHF 10/an déduits une fois par an de votre don *Adresse* Chemin de Bérée 4A, case postale 536, 1001 Lausanne +41 21 613 40 70 info@eper.ch *Compte pour les dons* EPER Entraide Protestante Suisse, CH61 0900 0000 1000 1390 5

Ukraine: deux ans de guerre

Deux ans après le début de la guerre en Ukraine, la population civile est toujours à la merci des attaques constantes de la Russie. Celles-ci n'épargnent ni les habitations, ni les hôpitaux ou autres bâtiments civils. Les infrastructures de nombreuses villes ont été détruites ou endommagées et les besoins en aide humanitaire sont élevés. Un tiers de la population a dû fuir, au moins provisoirement. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, fin 2023, ils étaient 10 millions dans cette situation au sein de l'Ukraine et à l'étranger.

Depuis le début des conflits, l'EPER fournit une aide d'urgence. Près des lignes de front, elle soutient en particulier les plus vulnérables, notamment les personnes âgées ou souffrant d'un handicap, dont les besoins de base comme le logement, l'eau, les infrastructures sanitaires et l'hygiène sont affectés. Durant les mois d'hiver, l'EPER distribue des combustibles aux personnes touchées à Donetsk et dans l'oblast de Kherson. Dans le sud de l'Ukraine, elle remet également des kits d'urgence pour réparer les maisons. Dans l'ouest de l'Ukraine, en Transcarpatie et à Tchernivtsi, l'EPER soutient aussi bien les personnes déplacées internes que les communautés d'accueil. Au début de la guerre, les personnes réfugiées ont reçu de l'argent en espèces pour couvrir leurs besoins de base. Aujourd'hui, l'accent est davantage mis sur leur intégration au sein de la communauté d'accueil.

En collaboration avec ses organisations partenaires de longue date, l'EPER fournit une aide également aux personnes réfugiées dans les pays voisins – en Roumanie, en Moldavie et en Hongrie. En Suisse, l'organisation promeut l'intégration sociale et professionnelle des Ukrainien·ne·s grâce à différentes offres.

Texte Bettina Filacanavo
Photo András D. Hajdú

Engagez-vous à long terme avec un parrainage pour les personnes démunies.

Plus d'informations à ce sujet dans les deux dernières pages du magazine.

Faire un don ici :
CH61 0900 0000 1000 1390 5
Avec la mention : Aide d'urgence – 2 ans de guerre en Ukraine

Faites un don avec TWINT !

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don

Dans l'œil du cyclone géopolitique

Il y a un an, un séisme frappait la Syrie, déjà en proie à un conflit armé et au choléra. La région de Tal Rifaat incarne les nombreux défis auxquels le pays est confronté. L'EPER aide à réhabiliter des infrastructures essentielles.

Si l'on cherchait sur une carte une zone particulièrement sensible où l'EPER intervient, on ne mettrait que quelques secondes à pointer Tal Rifaat du doigt. Située à 15 km seulement de la frontière turque, cette région de 200 km² appartenant au gouvernorat d'Alep est un microcosme de la complexité géopolitique du conflit syrien. Tal Rifaat se trouve en effet entre une zone nord occupée par la Turquie et une zone sud sous contrôle syrien. Sur place, l'équipe de l'EPER réhabilite des boulangeries publiques et des infrastructures hydrauliques endommagées par le séisme et le conflit. Mais les conditions de sécurité déjà précaires sont exacerbées par les rivalités entre la Turquie et les milices kurdes.

La population civile entre les lignes de front

Tal Rifaat est aujourd'hui sous le contrôle conjoint des groupes kurdes et du gouvernement syrien et abrite une base militaire russe. La présence kurde, via les Unités de protection du peuple (YPG), membres des Forces démocratiques syriennes (FDS), soutenues par les États-Unis, sert un projet d'autonomie dans le nord-est de la Syrie. La Turquie, qui considère ces milices comme un prolongement du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et donc comme une organisation terroriste, a déjà mené trois opérations militaires d'envergure à leur encontre. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, menace toujours d'envahir Tal Rifaat. Si le risque d'une plus grave escalade semble contenu, la récurrence des attaques de drones et des échanges de tirs inquiète la population civile.

Une situation humanitaire préoccupante

Active en Syrie depuis 2017, l'EPER est préoccupée par la situation humanitaire dans les localités de Tal Rifaat. En plus des problèmes récurrents d'approvisionnement, les combats à Tal Rifaat ont entraîné le déplacement de nombreuses personnes. Rien qu'en 2016, 90 % des habitant·e·s sont partis après que les forces kurdes ont pris le contrôle de leur région.

La majorité des résident·e·s actuels sont des déplacé·e·s internes qui ont cherché refuge dans la région à la suite de l'offensive turque de 2018 contre Afrin. En raison de la sécurité fragile dans cette zone, un nouveau déracinement est à craindre. De plus, les répercussions du séisme de février 2023 sont encore vivaces pour les communautés affectées. Selon les dernières données de l'ONU, Tal Rifaat serait aussi menacée par la propagation du choléra.

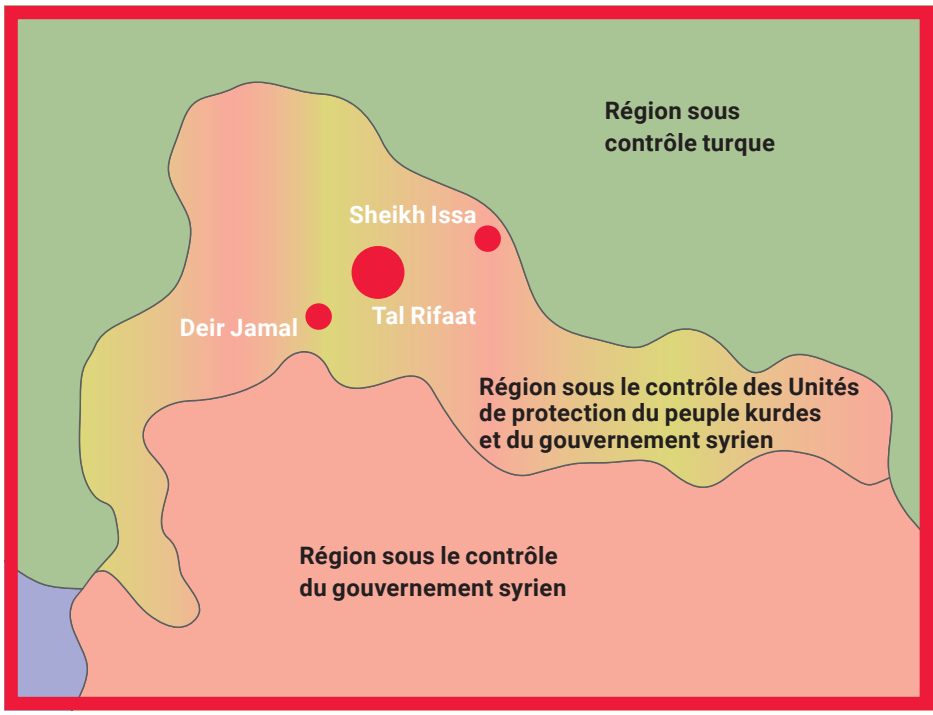

Une région éclatée : l'EPER est active dans la région de Tal Rifaat, un microcosme du conflit syrien.

Des denrées alimentaires essentielles : en Syrie, 18 grandes boulangeries ont pu relancer leur production.

Agilité comme maître-mot

En Syrie, le contexte difficile affecte les activités de l'EPER, qui sont menées en coopération avec les ministères syriens compétents (Commerce intérieur et protection des consommateurs ; Ressources en eau, Affaires sociales et Travail). Dans la ville de Tal Rifaat, l'entrepreneur et l'équipe de l'EPER ont été confrontés à des retards considérables dans l'accès au site de la boulangerie en raison des conditions de sécurité précaires et de la longueur des procédures d'autorisation administrative. En outre, les travaux de réhabilitation entamés ont été interrompus à plusieurs reprises par les affrontements. Pour éviter tout risque, l'EPER se coordonne toujours avec le Croissant-Rouge arabe syrien avant de se rendre sur ces sites.

Malgré ces difficultés, l'EPER joue un rôle crucial dans la région. Elle a réussi à remettre en état la boulangerie de Tal Rifaat ainsi que 17 autres boulangeries publiques à travers la Syrie, et reste l'une des rares actrices engagées dans ce domaine dans la zone touchée par le séisme. Des initiatives visant à améliorer le système d'évacuation des eaux usées de la ville sont également en cours. En outre, l'EPER œuvre à la réhabilitation des infrastructures hydrauliques dans les villages de Sheikh Issa et de Deir Jamal. À Sheikh Issa, la réparation des puits forés devrait permettre à 1500 habitant·e·s d'augmenter leur approvisionnement quotidien en eau à 50 l par personne, soit 5 fois plus qu'avant. Enfin, à Deir Jamal, la réhabilitation d'une station de pompage et d'un réservoir d'eau surélevé bénéficieront à environ 5000 habitant·e·s.

Texte Léo Ruffieux
Photo Khaled Alhalabi

Plus d'informations :
↘ www.eper.ch/aide-urgence-syrie

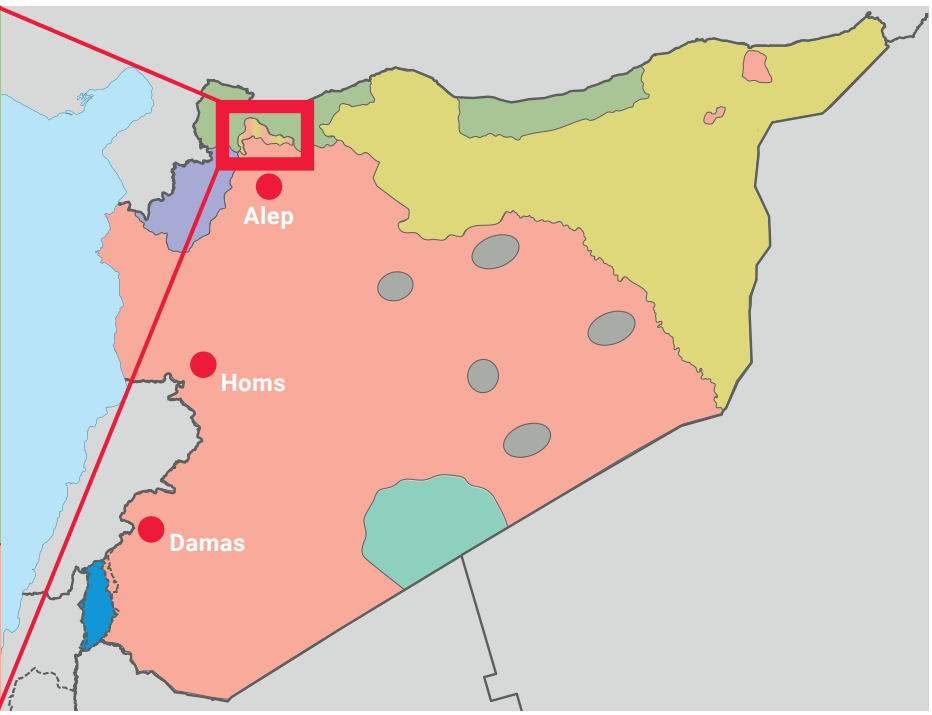

Un pays éclaté : depuis le début de la guerre, la Syrie est contrôlée par différents acteurs et actrices (voir encadré à droite).

Depuis l'éclatement du conflit en Syrie en 2011, la situation sur place est complexe et en constante évolution. Les régions sont contrôlées par différentes forces en présence. Le pays est ainsi divisé entre les zones contrôlées par le gouvernement (en rouge), les forces kurdes syriennes (en jaune), divers groupes et factions d'opposition (en vert et en violet) et Daesh (en gris). Israël a annexé le plateau du Golan syrien (en bleu). Sur l'ensemble du territoire, chaque groupe est soutenu par des acteurs étrangers différents.

Avalées par la mer : une Sénégalaise sur les ruines de maisons détruites progressivement par l'eau.
Des quartiers entiers disparaissent ainsi dans les régions côtières.

Ensemble contre la crise climatique

JUSTICE CLIMATIQUE La Suisse ayant fortement contribué à la crise climatique, elle doit aujourd'hui assumer ses responsabilités. Nous devons le faire par solidarité envers les personnes démunies, mais aussi pour nous-mêmes. Chaque geste compte ! Et renoncer à quelque chose permet souvent de gagner en qualité de vie. C'est ce que montre la Campagne œcuménique 2024, à travers laquelle l'EPER et Action de Carême s'engagent pour plus de justice climatique

En raison du réchauffement climatique, le sud de l'Éthiopie souffre de plus en plus de la sécheresse.

Au sujet du réchauffement planétaire, le diagnostic des scientifiques est sans appel : le niveau d'alerte est maximal. En effet, les répercussions du réchauffement climatique sont plus fortes, plus rapides et plus injustes que ce que nous supposions jusqu'alors. C'est là ce qu'affirme le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU (GIEC). Alors même que l'accord de Paris sur le climat définit pour objectif de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C par rapport à l'ère pré-industrielle, ce plafond pourrait être atteint avant 2030.

Chaque dixième de degré compte

Les modèles du GIEC montrent clairement les répercussions dramatiques de chaque dixième de degré supplémentaire : élévation du niveau de la mer, augmentation des événements météorologiques extrêmes tels que les canicules, les sécheresses ou les inondations. Autant de phénomènes qui s'accompagnent d'une hausse de la mortalité, de la famine et de la migration. À cela s'ajoutent la forte réduction de la biodiversité, l'érosion et les glissements de terrain dans les montagnes ainsi que des rendements agricoles incertains et en baisse dans de nombreuses régions du monde. Les personnes démunies, qui contribuent le moins au réchauffement climatique, sont pourtant les premières à en subir de plein fouet les conséquences. Cette situation est injuste.

Selon le GIEC, les cinq leviers pour plus de justice climatique sont le développement de l'énergie solaire et éolienne, la protection des écosystèmes, le reboisement des forêts, l'amélioration de l'efficience énergétique et l'alimentation durable. La Suisse est certes un petit pays, mais elle exerce une influence décisive. En effet, en raison de notre consommation individuelle, nos émissions de gaz à effet de serre par habitant·e sont parmi les plus élevées du monde. Nous devons donc toutes et tous contribuer à réduire l'empreinte carbone de la Suisse.

Augmenter son « empreinte de la main »

En tant qu'individus, nous pouvons exiger des politiques plus courageuses et plus ambitieuses, tout en réduisant notre propre empreinte carbone. Cependant, les résultats

Régions inhabitables

D'après les modèles du GIEC, si le réchauffement climatique atteint 1,5 °C, environ 1,1 milliard de personnes subiront de graves vagues de chaleur au moins tous les cinq ans. Avec un réchauffement à 2 °C, ce nombre s'élèvera à 3 milliards, soit plus d'un tiers de la population mondiale. Des régions entières d'Asie et d'Afrique pourraient devenir inhabitables d'ici quelques dizaines d'années. La crise climatique a également des répercussions sur la production agricole et l'alimentation de millions de personnes vivant dans les régions rurales : en cas de réchauffement planétaire de 1,5 °C, les rendements agricoles de maïs baisseront de 3 % sous les tropiques, et de 7 % pour 2 °C.

Consommer de manière consciente : telle est la devise de la Campagne œcuménique.

Le concept d'empreinte de la main nous incite à agir ensemble.

des importants efforts individuels consentis peuvent parfois s'avérer décourageants. En effet, une grande partie des émissions résulte de l'infrastructure globale, du mode de vie et de l'absence ou du coût des possibilités d'action.

Ces messages négatifs sont démotivants, car ils donnent l'impression que nous n'y arriverons pas et qu'il vaut mieux profiter simplement de la vie et ignorer le problème. C'est là que le concept d'empreinte de la main (*carbon handprint* en anglais) entre en jeu. Il met en avant les activités communes de lutte contre les changements climatiques et les émissions qu'elles permettent d'éviter.

De l'individuel au collectif

L'accent est mis sur les effets positifs de ce qui est réalisable et sur la mise en œuvre d'actions concrètes. Ce changement de perspective permet de passer du je au nous et de transformer un sentiment individuel de frustration ou de découragement en un mouvement de réussite collective. L'empreinte de la main nous emmène à la découverte d'initiatives et de projets existants près de chez nous. Laissons-nous inspirer par des idées innovantes, concrétisons-les ou développons-en de nouvelles ! Le concept d'empreinte de la main élargit notre champ d'action, car il transforme notre évolution individuelle en cheminement collectif. La frustration fait place à l'inspiration, la paralysie à l'action (voir page 13).

Moins est souvent plus. Nous pouvons à la fois freiner le réchauffement climatique et améliorer notre qualité de vie et notre santé. Par exemple en cessant d'utiliser notre voiture individuelle pour passer à un système d'autopartage (car sharing en anglais) avec des voitures électriques et plus légères. En concrétisant de telles idées positives, nous encouragerons d'autres personnes à faire de même. Et nous motiverons nos politicien·ne·s à s'engager en la matière.

Texte Stefan Salzmann et Yvan Maillard Ardenti
Photos Christian Bobst/EPER

Plus d'informations :
↘ www.eper.ch/changer-des-vies

« Je n'ai jamais vu de tels résultats ! »

Face aux changements climatiques qui touchent de plein fouet le Honduras, des groupes de paysan·ne·s favorisent la diversité des semences locales, gèrent des banques de semences et soutiennent des projets générateurs de revenus.

Dans la communauté d'El Hatillo, au sud du Honduras, la parcelle de Rufino Mendoza a été choisie pour y effectuer des tests de semences, en l'occurrence du maïs et des haricots, qui font partie de l'alimentation de base du pays. Le but est de déterminer les variétés les plus aptes à la culture dans la région et surtout les plus résistantes aux diverses manifestations des changements climatiques, à savoir l'alternance de longues périodes de sécheresses et de pluies torrentielles, parfois assorties d'ouragans. Regroupées au sein de comités locaux de recherche agricole (CIAL), les familles gèrent les parcelles de façon collective selon les principes de l'agroécologie.

Culture agroécologique nourricière

Un système d'irrigation goutte à goutte permet de doser l'arrosage et d'économiser l'eau, mais il rend surtout possible ce type de culture, peu importe les saisons et l'absence ou non de précipitations. « Nous utilisons des intrants et des engrais à base de plantes, que nous préparons nous-mêmes, avec de l'huile, du savon ou même des piments pour faire fuir les ravageurs. Et nous pratiquons la rotation des cultures », explique Rufino. Tout le travail d'entretien se fait à la main, les champs sont surveillés de près et doivent être désherbés.

Les membres du CIAL recherchent ensemble les variétés les plus résistantes, fournissant le meilleur rendement, tout en ayant bon goût. Les paysannes ont justement organisé des dégustations et cuisiné les différentes variétés de haricots cultivées sur la parcelle pour déterminer la qualité du produit et la meilleure manière de le cuisiner. « Le but premier est que les familles puissent produire suffisamment pour se nourrir

Rufino Mendoza sur ses terres à El Hatillo. Il cultive tout à la main.

« Le passage à une production agroécologique favorise une alimentation saine et limite les effets néfastes dans les sols. »

Milagro Perez

et générer des surplus pour les vendre sur les marchés locaux. Le passage à une production agroécologique favorise également une alimentation saine et limite les effets néfastes dans les sols », explique Milagro Perez, facilitateur du CIAL pour le compte de l'Asociación de Desarrollo Pespirense (ADEPES), l'organisation partenaire de l'EPER. Rufino Mendoza est heureux : « Je n'ai jamais vu de tels résultats sur ma parcelle ! Et pourtant, cela fait 30 ans que je la cultive », raconte-t-il fièrement.

Réserves de semences

Pour faire face aux aléas climatiques et assurer la sauvegarde de la diversité des semences locales, les membres du CIAL de la communauté de La Montañita ont constitué une réserve de semences des variétés qu'ils ont testées et sélectionnées au fil du temps. La sélection est un processus rigoureux et primordial pour disposer d'un produit de qualité qui puisse être conservé à l'abri des maladies, moisissures ou attaques d'insectes dans des boîtes hermétiques. Les membres peuvent prendre des semences à la condition d'en rendre d'autres par la suite. « Si nous ne voulons pas perdre nos semences locales, nous devons en prendre soin », témoigne l'un d'eux.

Texte Joëlle Herren Laufer
Photos Seth Sidney Berry

Plus d'informations :
↘ www.eper.ch/honduras

Épargne et promotion économique dans les zones rurales

Le comité local de la communauté d'El Coyolar a aussi introduit une caisse rurale d'épargne et de crédit en 2017, comptant 60 membres qui l'alimentent. Outre l'épargne, la caisse favorise l'accès à des prêts équitables et promeut ainsi des activités génératrices de revenu avec du conseil à la clé. Une membre a ainsi pu ouvrir une petite boutique de chaussures, une enseignante s'est procuré une imprimante pour la préparation de ses cours, d'autres ont construit ou rénové des maisons. En tout, plus de 50 prêts ont été octroyés.

La caisse rurale d'El Coyolar est récemment passée à la digitalisation de ses activités : un ordinateur portable et une imprimante remplacent désormais les gros registres en papier dans lesquels la trésorière notait toutes les données relatives aux comptes et aux prêts des épargnant·e·s. Après avoir bénéficié d'une formation à un logiciel de comptabilité, elle peut désormais fournir une comptabilité rigoureuse du projet, mais aussi imprimer les reçus des versements, le calcul des intérêts et les états de compte en fin d'année.

Maïs noir issu de la réserve de céréales du comité local de recherche agricole (CIAL) : « Si nous ne voulons pas perdre nos semences locales, nous devons en prendre soin. »

Qui paye les dommages ?

Les dégâts causés par la crise climatique ne cessent d'augmenter. L'EPER s'engage pour que celles et ceux qui en sont à l'origine assument leur responsabilité. Il s'agit surtout des pays du Nord, mais aussi des entreprises les plus polluantes.

Selon le service de l'Union européenne Copernicus Climate Change Service, l'année 2023 était la plus chaude de ces 125 000 dernières années. Les vagues de chaleur en Amérique du Sud, les violents incendies de forêts au Canada et au sud de l'Europe et les inondations dans de nombreux pays ont causé d'énormes dégâts et tué plusieurs milliers de personnes. Selon l'Organisation des Nations Unies, les pertes et les dommages liés aux changements climatiques pourraient s'élever à USD 580 milliards par an jusqu'à 2030.

En tant que principaux responsables de la crise climatique, les pays du Nord, dont la Suisse, ont le devoir d'aider les pays les plus pauvres à atténuer les conséquences graves. Un fonds « pertes et dommages » a été constitué à l'ONU à cette fin, notamment grâce au travail de lobbying de l'organisation partenaire de l'EPER International Centre for Climate Change & Development (ICCAD) au Bangladesh. Lors de la Conférence sur le climat à Dubaï, en novembre 2023, il a été décidé d'allouer USD 700 millions à ce fonds. Bien que les besoins soient beaucoup plus élevés, il s'agit d'une étape importante.

Une motion pour mettre les entreprises à contribution

La Suisse est l'un des derniers pays industrialisés à ne pas avoir fait de promesse de don pour ce fonds. Pourtant, depuis le début de l'industrialisation, elle a émis plus de trois milliards de tonnes de CO_2 et a ainsi une responsabilité dans les changements climatiques. Les entreprises doivent aussi contribuer à ce fonds. C'est ce qu'exige une motion parlementaire soutenue activement par l'EPER.

Le texte demande que les entreprises suisses contribuent au fonds « pertes et dommages » en fonction de leur responsabilité climatique historique respective. Il s'agit d'une première mondiale : un parlement ne s'était jamais penché sur cette question. Si le Conseil fédéral rejette la motion, il salue toutefois la « participation volontaire du secteur privé à la capitalisation du nouveau fonds » – un signal encourageant. La motion est désormais entre les mains du Conseil national.

En 2023, des incendies de forêts dévastateurs ont causé des dommages importants dans de nombreux pays.

Plainte climatique : assistance judiciaire

La responsabilité des entreprises dans les changements climatiques est également au cœur de la plainte civile déposée par quatre pêcheuses et pêcheurs indonésiens à l'encontre du groupe cimentier suisse Holcim, en février 2023. Leur île est en effet régulièrement inondée en raison de l'élévation du niveau de la mer. Les quatre plaignant·e·s argumentent qu'en raison de ses énormes émissions de CO_2, Holcim est en partie responsable des changements climatiques et devrait donc offrir une indemnisation proportionnelle aux dommages causés par ces derniers. Ils demandent également au cimentier suisse de réduire ses émissions de CO_2.

Cette procédure soutenue par l'EPER est pionnière : c'est la première fois qu'un tribunal suisse examinera la possibilité d'établir la responsabilité, en vertu du droit civil, d'un groupe pour sa contribution aux changements climatiques. Fin octobre, le Tribunal cantonal du canton de Zoug a approuvé la requête d'assistance judiciaire déposée par les quatre plaignant·e·s. Il s'agit là d'une étape importante de la procédure.

Texte Yvan Maillard Ardenti/Lorenz Kummer
Photo Keystone

Plus d'informations :
↘ www.eper.ch/thematiques/justice-climatique
www.callforclimatejustice.org/fr

Augmenter son « empreinte de la main »

Mener ensemble une vie plus respectueuse du climat et faire en sorte que la durabilité soit accessible et enviable par tou·te·s : tel est l'objectif du concept d'empreinte de la main (*carbon handprint* en anglais, voir pp. 8-9). L'essentiel est de faire cette démarche non pas seul·e, mais avec d'autres personnes. Nous vous donnons des conseils pour ce faire.

Le réfrigérateur en libre accès ou encore le jardin communautaire sont deux possibilités de s'engager.

Constituez un groupe avec vos voisin·e·s, l'association de votre quartier, votre paroisse ou votre cercle d'ami·e·s. Lancez une discussion : quelles conditions changer pour favoriser ensemble des actions durables – au sein de ce groupe et au-delà. Que pouvons-nous faire ensemble ? Qu'est-ce qui pourrait trouver un écho chez d'autres personnes et les motiver à participer ? Voici quelques possibilités concrètes :

- Participez à des actions contre le gaspillage alimentaire et incitez votre entourage à faire de même. Vous pouvez par exemple mettre en place un réfrigérateur accessible au public où chacun pourrait mettre ses restes ou ses aliments en trop.
- Proposez ou faites du covoiturage et parlez-en autour de vous.
- Créez un jardin communautaire où les habitant·e·s de votre quartier cultiveraient et récolteraient ensemble des produits biologiques, et qui offrirait un nouvel habitat aux insectes et aux oiseaux.
- Achetez un vélo électrique adapté au transport de marchandises pour votre quartier, afin de privilégier les transports d'objets en mobilité douce plutôt qu'en voiture.
- Engagez-vous pour que la cantine de votre entreprise propose des repas régionaux, biologiques et végétariens qui soient tellement bons que même les plus carnivores n'y trouveraient rien à redire.

Ateliers sur l'empreinte de la main

Durant la Campagne œcuménique 2024, nous proposerons un atelier interactif qui vous permettra de vous familiariser avec le concept d'empreinte de la main. À l'aide d'exemples concrets, vous découvrirez comment amplifier votre action écologique. L'objectif de cet atelier est de motiver les communautés et les groupes qui souhaitent commencer leur cheminement et devenir acteurs de changement. Découvrez tout ce que vous pouvez faire pour plus de justice climatique ! Chaque geste compte.

Texte Simon Weber
Photos Keystone/Frederic Meyer

Plus d'informations :
↘ www.voir-et-agir.ch/empreintedelamain

Participez activement à la Campagne œcuménique !

Chaque geste compte ! Ce slogan ne vaut pas uniquement pour la lutte contre les changements climatiques. En apportant une contribution aux diverses actions de la campagne, vous soutenez des projets qui œuvrent pour le droit à l'alimentation de toutes et de tous.

Le calendrier de carême : désormais disponible en ligne

Vous trouverez chaque jour de nouvelles pistes d'action pour un monde plus juste. Le jeûne permet depuis longtemps de faire l'expérience du « Moins, c'est plus ». Profitez de cette période de sobriété et de réflexion pour revoir vos habitudes de consommation et réorienter votre boussole intérieure.

Le calendrier de carême offre chaque jour de nouveaux contenus, des actions pour le climat aux méditations en passant par des descriptions de projets de développement et bien d'autres choses encore. Désormais, il est aussi disponible en ligne, où vous pouvez consulter et partager ses contenus à tout moment, car... chaque geste compte !

↘ www.voir-et-agir.ch/calendrier

ROSES EQUITABLES
Pour le droit à l'alimentation

Journée d'action

Les roses symbolisent une vie dans la dignité, le pain une nourriture en quantités suffisantes. Ces deux symboles seront vendus à des stands ou par des personnes qui se déplacent dans les rues lors de la Journée d'action pour le droit à l'alimentation, le 16 mars 2024. Les recettes seront reversées aux projets de l'EPER, d'Action de Carême et d'Êtres Partenaires, qui s'engagent pour le droit à l'alimentation. Plus d'informations sur :

↘ www.voir-et-agir.ch/action

PAIN DU PARTAGE
Pour le droit à l'alimentation

Pain du partage

Acheter du pain et faire une bonne action : avec seulement CHF 0,50 supplémentaires par « pain du partage », vous soutenez des familles paysannes dans les pays du Sud et les aidez à sortir de la faim et de la pauvreté. L'action Pain du partage, qui a lieu dans toute la Suisse, entend contribuer à un monde plus juste et sans faim. Vous trouverez les boulangeries participantes près de chez vous sur :

↘ www.voir-et-agir.ch/pain

SOUPE DE CARÊME
Pour le droit à l'alimentation

Soupes de carême

Pendant la période précédant Pâques, les soupes de carême nous aident à prendre conscience des liens entre nourriture et communauté et à les apprécier. Informez-vous sur les offres locales telles que les soupes de carême, les soupes à l'emporter et autres idées créatives dans votre région sur :

↘ www.voir-et-agir.ch/soupes

En bref

SONDAGE AUPRÈS DES LECTRICES ET DES LECTEURS

Votre avis compte !

Chères lectrices, chers lecteurs, l'objectif de notre magazine est de vous informer, quatre fois par an, de la manière la plus détaillée et transparente possible, sur notre travail et nos projets de coopération au développement, d'aide humanitaire et de collaboration avec les Églises ainsi que sur nos programmes en Suisse et notre engagement en matière de politique de développement.

Atteignons-nous vraiment cet objectif ? Nous aimerions nous en assurer. Aussi, nous vous invitons à répondre à un sondage en scannant le code QR suivant. Nous nous réjouissons de vos réponses sur ce qui vous plaît (ou déplaît) dans notre magazine, mais aussi de connaître vos souhaits et vos suggestions d'amélioration. Vous pouvez participer au sondage jusqu'au 31 mars 2024.

↘ www.eper.ch/agir-sondage

AGENDA

Campagne œcuménique

Événements à venir traitant de la justice climatique et plus particulièrement de l'importance de nos gestes individuels et collectifs pour faire face à l'urgence climatique.

Samedi 24 février 2024, 13 h 30, Yvorne (VD)
Rencontre/découverte du Domaine des Communailles avec Les Légumes Sociaux
Mardi 27 février 2024, 19 h, en ligne
Table ronde en ligne « Transition énergétique et climatique : quelle voie pour quelle région ? »
Jeudi 29 février 2024, 19 h, Genève
Table ronde « Pouvoir manger durable, à Genève comme au Sénégal »
Mardi 5 mars 2024, 20 h, Bex (VD)
Projection au cinéma Grain D'Sel : « Ferlo – À la recherche d'un nouvel équilibre »
Mercredi 6 mars 2024, 19 h 30, La Chaux-de-Fonds (NE)
Table ronde « Protection du climat : plaidoyer au Nord et au Sud »

↘ www.voir-et-agir.ch/events

PENSER À DEMAIN

Bon pour le moral

Il est des questions qui nous tarabustent et nous empêchent de dormir : qu'adviendra-t-il de mes biens après mon départ ? Y aura-t-il des disputes au sein de ma famille ? La répartition de mon patrimoine relève-t-elle de ma responsabilité ? Est-ce que je souhaite laisser quelque chose à une organisation dont les projets me tiennent à cœur ?

Un testament ou un pacte successoral règle beaucoup de questions. À vous de choisir ce qui vous convient le mieux : rédiger un simple document manuscrit à déposer auprès d'une instance de confiance ou faire appel à un·e notaire. Quel que soit votre choix, vous vous sentirez soulagé·e, content·e et dormirez plus sereinement. Le plus difficile est parfois le premier pas. Peut-être est-il temps de commander notre guide testamentaire ?

N'hésitez pas à faire appel à nous si vous avez des questions au 021 623 40 23 ou :

↘ Anne-Marie Fuchsluger
anne-marie.fuchsluger@eper.ch
www.eper.ch/testament

AIDE HUMANITAIRE

Appel urgent aux dons pour Gaza !

Cela fait déjà quatre mois que le conflit dure dans la bande de Gaza. La situation humanitaire est dramatique : les gens meurent de faim et le système médical s'effondre.

Depuis le début de la guerre, afin de couvrir les besoins de la population civile en matière de logement, de nourriture, de soins médicaux et d'hygiène, l'EPER et ses organisations partenaires fournissent une aide d'urgence vitale. Or, cette aide ne dispose pas d'un financement suffisant. Nous avons donc grandement besoin de vos dons. Outre l'aide qu'elle fournit dans la bande de Gaza, l'EPER soutient des communautés en Israël et en Cisjordanie qui ont été tout particulièrement touchées par la récente escalade de la violence.

↘ www.eper.ch/aide-urgence-israel-palestine

Faire un don ici :
CH61 0900 0000 1000 1390 5
Avec la mention :
Aide d'urgence Israël/Palestine

Faites un don avec TWINT !
Scannez le code QR avec l'app TWINT
Confirmez le montant et le don

Femmes afghanes : quelle réalité ?

ASILE ET MIGRATION À l'automne 2023, les femmes afghanes se sont retrouvées au cœur des débats politiques. Depuis, leur droit à l'asile en Suisse est discuté à grande échelle. Mais les Afghanes elles-mêmes s'expriment rarement sur ce sujet. Qui sont-elles et qu'est-ce qui les préoccupe ? L'EPER a recueilli quatre témoignages.

En 2023, la discrimination et la violence à l'encontre des femmes et des filles en Afghanistan ont atteint une ampleur à peine imaginable. Au mois de juillet la même année, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a finalement estimé que les femmes et les filles afghanes pouvaient être considérées comme victimes à la fois d'une législation discriminatoire et d'une persécution religieuse. Elles remplissent donc la qualité de réfugiée au sens de la Convention de Genève et ont droit à l'asile en Suisse. Auparavant, les Afghanes bénéficiaient seulement d'une admission provisoire (permis F) et donc d'une protection en Suisse. Le permis B réfugié·e leur offre désormais davantage de sécurité et de perspectives.

Alors que l'EPER et d'autres organisations pour les droits humains considèrent qu'il est juste et essentiel d'accorder l'asile aux Afghanes, des représentant·e·s de l'Union démocratique du centre (UDC) et des Libéraux-Radicaux (PLR) se montrent très critiques sur cette question. Ils ont déposé des motions parlementaires pour annuler le changement de pratique en matière d'asile du SEM. Les débats parlementaires devraient se dérouler durant la session de printemps 2024.

Mais qui sont ces femmes dont le statut divise nos politicien·ne·s ? Et que souhaitent-elles dire à la population suisse ?

Texte Andrea Oertli
Photos Seraina Boner/mad

Plus d'informations :
↘ www.eper.ch/afghanistan

« Sous le régime taliban, les femmes n'ont aucun droit en Afghanistan. Les hommes décident de tout : comment vous vous habillez, ce que vous mangez, quand vous vous mariez. Les femmes ne peuvent plus rien faire. Elles sont enfermées chez elles toute la journée. Ce n'est plus une vie. Toutes les femmes avec lesquelles je parle là-bas me disent : ‹ Nous sommes mortes. Pour nous, cette vie équivaut à la mort. ›

La nouvelle pratique du SEM à l'égard des femmes afghanes est donc juste et essentielle. Dans le cadre de ma procédure d'asile, je devais constamment prouver pourquoi j'étais en danger. J'ai fourni 350 pages de documents au SEM, mais on m'a quand même demandé pourquoi j'avais besoin d'une protection. Au vu de ce que les femmes afghanes vivent sous le régime des talibans, il est essentiel qu'elles n'aient plus à prouver le danger auquel elles sont exposées. Et qu'on les croie. »

Shabnam Simia est juriste. En Afghanistan, elle était procureure et experte en infractions terroristes. En septembre 2021, son mari et elle ont pu se réfugier en Suisse grâce à un visa humanitaire.

« Toutes les femmes avec lesquelles je parle là-bas me disent : ‹ Nous sommes mortes. Pour nous, cette vie équivaut à la mort. › »

Shabnam Simia

« Les talibans ont privé les femmes et les filles afghanes de leurs droits humains. Les filles ne peuvent plus aller à l'école après la classe de sixième. L'accès à l'école secondaire et aux universités est interdit aux filles et aux femmes. Elles sont aussi privées d'accès au marché du travail, de liberté de mouvement et de participation sociale et politique. Toute manifestation pacifique de la part de femmes est réprimée. Les militantes sont arrêtées, torturées, violées, emprisonnées, voire assassinées. »

Najibah Zartosht est économiste, auteure et rédactrice en chef du magazine en ligne *Afghanistan Women's Voice*. Elle a fui l'Afghanistan en 2021.

« Pour les femmes en Afghanistan, il n'y a plus de vie. Depuis cinq ans, je suis seule en Suisse. Mon pays et ma langue me manquent. Mais je commence à me sentir chez moi en Suisse. Mon pays est montagneux, et j'aime beaucoup la randonnée, cela aide. Je ne comprends pas pourquoi les réfugié·e·s de guerre doivent attendre aussi longtemps une autorisation d'établissement durable ici. Les choses vont beaucoup plus vite pour les personnes de l'Union européenne, alors qu'elles étaient déjà en sécurité dans leur pays. »

Madina Azizi jouait dans l'équipe nationale de football, en Afghanistan. En 2019, elle s'est réfugiée seule en Suisse. Elle suit un apprentissage d'assistante en commerce de détail.

« Pour moi, l'admission provisoire est source d'une grande insécurité. J'ai constamment peur d'être renvoyée en Afghanistan. Je dois prolonger mon permis F tous les ans. Cette année, le processus auprès de ma commune a duré un peu plus longtemps. Ces semaines étaient très difficiles pour moi.

En Suisse, je suis libre. J'ai mon propre travail, mon argent et je peux prendre des décisions seule. En Afghanistan, je n'avais aucun droit. Je ne pouvais rien décider et rien faire. Ce n'est pas une vie. C'est une mort lente, chaque jour. »

Zahra Alidoosty a vécu en Iran. En 2019, elle s'est réfugiée en Suisse. Elle est titulaire d'un permis F et termine un apprentissage en boulangerie.

Les sans-papiers : essentiels mais bannis

INCLUSION À Genève, les secteurs de l'économie domestique et de la restauration emploient beaucoup de sans-papiers. Malgré leur statut, ils sont indispensables à la société. Un paradoxe que tentent de résoudre les Permanences volantes de l'EPER.

Ils sont des dizaines de milliers à se rendre chaque jour à leur travail avec l'angoisse de se faire contrôler par la police dans les transports publics ou dans la rue. Pourtant, leur présence est vitale aux yeux de nombre de personnes qui les emploient au noir pour prendre soin de leurs enfants, de leurs aïeux ou de leur ménage. Dans le domaine de la restauration, ils font la plonge, le service ou la cuisine. Ces personnes sont essentiellement issues des communautés hispanophone, lusophone, mongole et philippine. Leur plus grand tort : être des migrant·e·s non européens ! Ces ressortissant·e·s de pays tiers – qui ne sont membres ni de l'Union européenne ni de l'Association européenne de libre-échange – n'ont aucune chance d'obtenir un permis qui officialiserait leur présence en Suisse.

Afin de favoriser l'inclusion et de créer du lien entre les communautés, les Permanences volantes organisent des activités sportives et culturelles.

Des centaines de sans-papiers accompagnés

Pour soutenir cette population marginalisée, de nombreuses associations ou projets ont vu le jour sur le sol genevois. Parmi elles, les Permanences volantes de l'EPER, actives depuis 2006. Avec six collaboratrices et collaborateurs aujourd'hui, elles accompagnent des centaines de sans-papiers chaque année. « Ces personnes viennent trouver chez nous un soutien social ainsi qu'un accompagnement dans leurs démarches administratives. Nous les aidons aussi à défendre leurs droits et à prendre soin de leur santé, tout ceci dans leur langue maternelle », nous apprend Alessandro De Filippo, responsable du bureau genevois de l'EPER.

Hypocrisie ou pragmatisme ?

Peut-on parler d'hypocrisie ? La question se pose lorsque les rapports officiels et les recherches académiques évaluent à environ 10 000 le nombre de sans-papiers à Genève. La demande dans le secteur de l'économie domestique est bien présente et croît proportionnellement à l'évolution démographique, l'augmentation des familles monoparentales ou celle des couples biactifs. Les places disponibles en crèche ne suffisent pas à répondre aux besoins. Les personnes âgées sont elles aussi de plus en plus nombreuses et le maintien à domicile est privilégié à la vie

« La clandestinité favorise la malveillance et l'injustice. »

Alessandro De Filippo

C'est dans leur langue maternelle que les sans-papiers trouvent un soutien social ainsi qu'un accompagnement dans leurs démarches administratives.

en établissement médico-social. Là où les politiques publiques ne parviennent pas à s'adapter à l'évolution sociétale, le travail au noir devient une solution pour nombre de personnes ou d'entreprises de notre pays. Cette réalité est un secret de polichinelle et certaines autorités publiques mettent en place des mesures pour pallier les zones d'ombre de notre politique migratoire. C'est ainsi que l'État de Genève a créé Chèque service, l'équivalent du projet Chèques-emploi de l'EPER dans le canton de Vaud, afin de permettre aux employeuses et aux employeurs privés du secteur domestique de déclarer leurs employé·e·s sans papiers aux assurances sociales comme l'assurance-vieillesse et survivants ou le chômage.

Autre élément révélateur de notre politique migratoire incohérente : l'obligation de scolariser les enfants sans papiers et de contracter une assurance-maladie pour eux. Mais attention, rien n'est acquis ! Car à la fin des études, si aucune démarche de régularisation n'a été entreprise, ces enfants formés, diplômés et parlant une des langues de notre pays ne pourront pas intégrer le marché du travail officiel et resteront dans la clandestinité. Outre la dimension éthique, c'est une aberration économique ; sauf pour les compagnies d'assurance-maladie, qui continuent à exiger le paiement des primes.

Plaidoyer pour la régularisation des sans-papiers

C'est en 2017 que le plaidoyer de longue haleine de l'EPER et d'autres ONG genevoises, doublé de négociations avec les pouvoirs publics, a conduit l'État à donner son aval à l'opération Papyrus. « Dans le cadre légal existant, Papyrus a permis de sécuriser les démarches de régulari-

L'opération Papyrus a permis de pallier les zones d'ombre de notre politique migratoire.

sation des sans-papiers en précisant les critères en la matière, ce qui a radicalement amélioré le traitement des procédures et leurs chances de succès, explique Alessandro De Filippo. Une personne sans enfant devait avoir résidé dix ans sans interruption sur le sol helvétique, pouvoir attester de cette résidence, mais aussi justifier ses emplois ou son autonomie financière. » À la fin de l'opération, en décembre 2018, quelque 3000 dossiers étaient en voie de régularisation. Malheureusement, la procédure était longue et le COVID-19 a fait son apparition alors que de nombreux dossiers étaient en cours. L'économie domestique n'ayant bénéficié d'aucun soutien de la part des autorités durant la pandémie, de nombreuses personnes récemment régularisées ou sur le point de l'être ont fait les frais des conséquences économiques de la pandémie.

Effet Papyrus sur la collaboration avec l'État

Le projet Papyrus a renforcé la cohésion entre les autorités genevoises et les actrices et les acteurs de la société civile. « La collaboration avec l'administration publique s'est nettement améliorée, se réjouit Alessandro De Filippo. Aujourd'hui encore, nous avons des échanges réguliers et constructifs avec les autorités concernées. » Dans le canton de Genève, 500 à 600 personnes voient leur situation se régulariser chaque année. Pour elles, c'est une vraie libération de sortir de l'ombre, de pouvoir se déplacer sans crainte, se défendre face aux abus et se rendre dans leur pays pour revoir leur famille. Paradoxe de la situation, nombre de personnes récemment régularisées se retrouvent en situation financière encore plus difficile dans les premiers mois suivant l'octroi d'un permis, en raison des nouveaux frais liés aux impôts ou à l'assurance-maladie.

De nombreux projets à venir

Les Permanences volantes de l'EPER et d'autres actrices et acteurs de la société civile sont en discussion avec les autorités pour sécuriser l'avenir des personnes récemment régularisées. En effet, celles-ci ont de nouveaux besoins, de nouvelles questions et de nouvelles opportunités. « L'accès à la justice est une thématique que nous souhaitons faire progresser rapidement, car la clandestinité favorise la malveillance et l'injustice, spécifie Alessandro De Filippo. Les sans-papiers sont très vulnérables face aux abus et aux escroqueries, car leur condition les condamne à rester dans l'ombre. » Nouvellement arrivés en Suisse, ils trouvent souvent refuge auprès de membres de leur communauté, dans des lieux de culte ou des centres communautaires. Les personnes malintentionnées en profitent pour régenter l'information et abusent de ce pouvoir. Actuellement, un·e sans-papiers qui porte devant la justice un abus dont elle ou il a été victime a plus de chance d'être renvoyé·e que sa malfaitrice ou son malfaiteur d'être sanctionné·e. Cela doit changer !

« La collaboration avec l'administration publique s'est nettement améliorée »

Alessandro De Filippo

Texte Daniel Tillmanns
Photos Patrick Gilliéron Lopreno/ Keystone

Plus d'informations :
↘ www.eper.ch/permanences-volantes

Bonnes nouvelles

SIÈGE ROMAND

Objectifs 2024

Laurence Perroud a pris ses fonctions comme responsable du Siège romand le 1er octobre 2023. Parmi ses objectifs pour l'année 2024, citons la mise en œuvre de la collaboration fondée sur les rôles qui permettra d'accroître l'agilité et l'efficience du Siège romand. La capitalisation et la valorisation de l'expertise des équipes de l'EPER sur des thématiques comme le vieillissement de la population migrante, l'asile ou la transition écologique seront également des étapes importantes pour consolider des partenariats existants et/ou en créer de nouveaux.

CONFÉRENCE AUTOUR DE L'HUILE DE PALME

Comment réformer l'industrie ?

Fin novembre 2023 a eu lieu, à Sambas, en Indonésie, la première conférence internationale pour une transition écologique et socialement juste de l'industrie de l'huile de palme. À l'invitation de syndicats indonésiens, d'organisations environnementales, d'organisations de défense du droit à la terre, ainsi que de l'EPER, 150 participant·e·s ont débattu des possibilités de restructurer une industrie jusque-là fondée sur l'exploitation de la nature et des êtres humains. Pour la première fois, des personnes travaillant dans les plantations ont rencontré des représentant·e·s des communautés autochtones dont les terres et les forêts ont été détruites par ces plantations. La conférence, qui s'est déroulée sur plusieurs jours et qui comprenait une visite de solidarité dans une plantation de palmiers à huile, a permis d'améliorer la compréhension des différents points de vue et d'étudier les possibilités d'alliances futures.

BOÎTE À OUTILS CONTRE LE RACISME

Pour une vie professionnelle sans discrimination

Comment réagir face à une remarque raciste lors de la pause-café, au travail ? Que pouvons-nous mettre en place, mon équipe et moi-même, pour créer un environnement de travail sans discrimination ? La nouvelle boîte à outils « Ich doch nicht ... ! » (Je n'ai rien fait... !) offre la possibilité, grâce à des outils variés, d'apprendre à interagir de manière plus consciente avec les autres, tant sur le plan professionnel qu'interpersonnel.

Cette boîte à outils, qui n'existe pour l'instant qu'en allemand, est une nouvelle offre du Bureau de consultation de l'EPER contre le racisme et la discrimination en Suisse orientale. Elle peut être commandée ici :

↘ www.heks.ch/rassismus-koffer

LES DISPUTES DE RUMINE

Prison à vie pour la croissance

Les 3 et 4 novembre, quatre procès fictifs ont eu lieu au Palais de Rumine (Lausanne). Céline Lafourcade, responsable du projet Revenu de transition écologique (RTE) de l'EPER a participé à l'organisation du procès de la croissance. À l'issue du procès, la croissance a été condamnée à la prison à vie et à une thérapie de sobriété, mais surtout le format a permis de riches échanges et un débat contradictoire. Chloé Ofodu, responsable du Service d'aide juridique aux exilé·e·s (SAJE) de l'EPER, a participé à l'organisation du procès de la frontière. La frontière a été reconnue coupable de tous les chefs d'accusation (meurtre et incitation à la haine), mais finalement relaxée, car le public a considéré qu'elle avait commis ces crimes de manière non intentionnelle. Cela montre certainement notre rapport ambigu aux frontières : nous souhaitons les garder, mais sommes également conscients du danger qu'elles représentent.

Aide d'urgence pour les personnes démunies

En souscrivant à ce parrainage, vous soutenez des personnes touchées par la guerre ou une catastrophe naturelle.

Face à des conflits armés ou à une catastrophe naturelle, les personnes touchées se retrouvent dans une grande misère. L'EPER fournit aux survivant·e·s des biens essentiels tels que des logements d'urgence, des denrées alimentaires ou des articles d'hygiène.

Après une catastrophe, la priorité est de garantir la survie des personnes. Il faut ensuite reconstruire les maisons et les infrastructures détruites. L'EPER soutient aussi les personnes touchées, afin qu'elles puissent à nouveau subvenir à leurs besoins. Enfin, elle promeut des mesures visant à prévenir les catastrophes futures.

Colis alimentaires et articles d'hygiène

En février 2024, la population ukrainienne célèbre un bien triste anniversaire : celui des deux ans de la guerre. Présente sur place depuis le début des attaques, l'EPER fournit une aide humanitaire. Les personnes déplacées reçoivent des denrées alimentaires, des articles d'hygiène et des briquettes de bois pour la saison froide. En Roumanie, en Moldavie et en Hongrie, l'EPER promeut en outre l'intégration à long terme des réfugié·e·s d'Ukraine.

Parrainage pour une bonne cause

Pour CHF 1 par jour seulement, vous offrez un soutien constant, pendant au moins un an, à une cause qui vous tient à cœur. Pour en savoir plus, visitez la page Parrainages de notre site Web.

Vous êtes intéressé·e ?

Je m'occupe volontiers personnellement de votre inscription au parrainage.

Contactez-moi
par téléphone au
021 613 40 80
ou par e-mail à l'adresse
parrainages@eper.ch

Je serai ravie de vous fournir de plus amples informations.

Un grand merci !

Simone Bovio

Si vous souhaitez régler votre parrainage dès maintenant à l'aide du bulletin de versement figurant en quatrième de couverture du magazine, vous recevrez les documents y afférents dès réception du paiement.

Plus d'informations sur le parrainage
« Aide d'urgence pour les personnes démunies » :

Nos projets d'aide d'urgence :

En Syrie, l'EPER remet en état 18 boulangeries, afin d'assurer durablement l'approvisionnement de base d'environ un million de personnes. En outre, cela permet de créer des emplois et des perspectives.

EPER
Pain pour le prochain.

Merci pour votre précieux soutien !

Avec CHF 130, dix personnes déplacées en Ukraine reçoivent p. ex. un colis d'articles d'hygiène essentiels.

Avec CHF 240, environ 230 personnes en Syrie reçoivent p. ex. du pain pour leur consommation quotidienne.

Avec CHF 360, six personnes démunies en Ukraine reçoivent p. ex. un colis de denrées alimentaires pour lutter contre la faim.

☑ Oui, je participe avec un don

☑ Oui, je m'engage avec un parrainage

Bulletin de versement avec code QR pour les dons par e-banking, Mobile Banking, TWINT ou au guichet de la poste.

Récépissé

Compte / Payable à
CH61 0900 0000 1000 1390 5
EPER Entraide Protestante Suisse
Case Postale
1001 Lausanne

Payable par

Monnaie CHF
Montant 90.00

Point de dépôt

Section paiement

Compte / Payable à
CH61 0900 0000 1000 1390 5
EPER Entraide Protestante Suisse
Case Postale
1001 Lausanne

Informations supplémentaires
contribution trimestrielle CHF 90.- parrainage
"Aide d'urgence pour les personnes démunies"

Payable par

Monnaie CHF
Montant 90.00

Récépissé

Compte / Payable à
CH61 0900 0000 1000 1390 5
EPER Entraide Protestante Suisse
Case Postale
1001 Lausanne

Payable par

Monnaie CHF
Montant

Point de dépôt

Section paiement

Compte / Payable à
CH61 0900 0000 1000 1390 5
EPER Entraide Protestante Suisse
Case Postale
1001 Lausanne

Informations supplémentaires
224053 - Agir 1/2024

Payable par

Monnaie CHF
Montant